



Comité Départemental Tennis de Table 76



Finales départementales par classement 2022/2023

1) Dispositions générales

Le Comité Départemental organise l'épreuve au sein de son département.

Application des règlements fédéraux « épreuves individuelles ».

Seuls les poussins ne peuvent participer à cette épreuve.

Date limite d'inscriptions : mardi 4 avril 2023 23h59.

Inscriptions via CD44.

Tarif : 8€ par prélèvement aux clubs.

L'échelon départemental est qualificatif pour l'échelon régional.

L'organisation de l'épreuve départementale sera calquée dans la mesure du possible sur l'organisation nationale

2) Organisation sportive

Les finales départementales par classement comportent huit tableaux:

DAMES:

- tableau F5: joueuses classées 5 (classement compris entre 500 et 599 points)*
- tableau F7: joueuses classées 6 et 7 (classement compris entre 600 et 799 points)*
- tableau F9: joueuses classées 8 et 9 (classement compris entre 800 et 999 points)*
- tableau F12: joueuses classées 10, 11 et 12 (classement compris entre 1000 et 1299 points)*

MESSIEURS:

- tableau H8: joueurs classés 5, 6, 7 et 8 (classement compris entre 500 et 899)*
- tableau H10: joueurs classés 9 et 10 (classement compris entre 900 et 1099 points)*
- tableau H12: joueurs classés 11 et 12 (classement compris entre 1100 et 1299 points)*
- tableau H15: joueurs classés 13, 14 et 15 (classement compris entre 1300 et 1599 points)*

3) Déroulement sportif

- poule unique si le nombre de joueurs est inférieur ou égal à 8
- si le nombre est supérieur à 8, les joueurs sont répartis dans des poules de trois joueurs en fonction de leur classement (Le classement à prendre en compte est le dernier classement national officiel diffusé.)
- A l'issue des poules, tous les joueurs/joueuses seront intégré(e)s dans un tableau final semi intégral
- Le responsable de l'épreuve a la possibilité d'adapter le format de l'épreuve s'il l'estime nécessaire au bon déroulement de la compétition.
- **Chaque inscrit est assuré de faire au minimum 5 parties.**

4) Qualification à l'échelon régional

- Dans chaque tableau Messieurs, les 3 premiers sont qualifiés pour l'échelon régional
- Dans chaque tableau Dames, les 3 premières sont qualifiées pour l'échelon régional



Comité Départemental Tennis de Table 76



- Les autres qualifié(e)s à l'échelon régional seront déterminé(e)s par la Ligue en fonction du nombre de participant(e)s dans chaque tableau.

5) Horaires

Les horaires seront définis lors des convocations

Les horaires théoriques sont :

Samedi pointage 1er tableau 13h00, début 13h30,

Dimanche pointage 1er tableau(x) 8h30, début 9h00

Pour une question d'organisation, le nombre de joueurs sera limité à 96 pour la catégorie -900 points. Une liste d'attente sera mise en place pour les joueurs désirant s'inscrire une fois le tableau complet. Les éventuels repêchages seront effectués en fonction de cette liste d'attente.

Dates des finales:

Départementale: Samedi 8 et Dimanche 9 Avril 2023 à Yvetôt

Régionale: Samedi 6 et Dimanche 7 Mai 2023 à St Pair Bricqueville (50)

Fédérale: Samedi 24 et Dimanche 25 Juin 2023 à Barjouvillle (28)

* Le responsable et/ou les JA peuvent adapter ce règlement (en particulier, le(s) tableau(x) le jour et les horaires, en fonction du nombre d'inscrit(e)s, limiter le nombre de parties pour les perdants,

Responsable de l'épreuve:

BRETON Galvin , 80 Rue de Châteaudun, 76620 Le Havre

galvin.breton@hotmail.fr

07.66.03.85.50